

Droit civil congolais

Le présent ouvrage trouve sa source dans le code congolais de la famille. Cependant, on ne doit pas s'étonner qu'il fasse parfois référence au droit français, car, on ne peut nier l'apport de ce droit dans la législation congolaise. Ceci s'explique par le fait que le droit français, dans le domaine des personnes et de la famille était applicable au Congo jusqu'à la promulgation du code de la famille par la loi n°073/84 du 17 octobre 1984. D'ailleurs, les domaines civils autres que ceux régis par la nouvelle loi, restent soumis au code civil français cristallisé en 1960. Pour cette raison, on ne pouvait, sans tomber dans l'excès, éliminer systématiquement toute référence au droit français.

L'objectif de cet ouvrage est de mettre à la disposition des praticiens, des étudiants et autres usagers le droit positif aujourd'hui applicable au Congo.



Ounimé Fred Jonas MATOKOT enseignant à la Faculté de droit de l'Université Marien NGOUABI à Brazzaville (CONGO). Docteur en droit privé de l'Université de Montpellier il est co-fondateur du Centre de Documentation Juridique de Brazzaville (CDJB).

Il est actuellement Directeur de la rédaction de la Revue Congolaise de Droit et du Notariat et l'auteur de nombreuses publications sur le droit positif congolais.

Prix : 28,00 € TTC

ISBN : 979-10-90372-00-9



<http://www.cesbc.org>
cesbcpresses@cesbc.org

Droit civil congolais

Ounimé Fred Jonas MATOKOT

Ounimé Fred Jonas MATOKOT

Publication du
Centre de Documentation Juridique de Brazzaville

Droit civil congolais

Préface de Placide LENGA

Etudes juridiques

